L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 6 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LES

TRAQUEURS DE DOT

PAR A. DEPONTMARTIN ET F. BÉCHARD.

DEUXIÈME PARTIE.

XIII—Suite.

Le baron s'inclina d'un air de froide politesse qui prouva à Fernand que les Drouvin l'avaient autrefois jugé trop insignifiant et trop inoffensif pour daigner révéler son existence et ses prétentions au futur mari de leur fille.

—Mon cher Fernand, continua Geneviève avec un accent qui malgré elle démentait ses paroles, excusez mon émotion. Votre départ pour l'Amérique date de si loin; depuis si longtemps nous sommes restés sans nouvelles de vous, qu'en vérité votre retour soudain produit sur moi l'effet d'une résurrection, d'un miracle. Grâce au ciel, vous nous revenez riche, heureux....

—La beauté de la comtesse, monsieur, ajouta le baron, fait l'admiration de tous ceux qui l'ont rencontrée avec vous.

—Être, comte.... reprit madame d'Anglars en souriant; —au moins je le suppose, monsieur, puisque madame Limer est comtesse de Santa-Maria.

En termes aussi brefs que possible, Fernand eut bientôt raconté son histoire. Il n'en dissimula rien, sauf à l'égard d'Antonia avec qui, sans le dire formellement, il laissa croire qu'il était marié.

—De retour à Paris, ajouta-t-il quand il eut terminé son récit, je me suis trouvé isolé, solitaire au milieu de mes anciens amis, qui ne pouvaient pas me reconnaître et que je ne voulais pas détromper. Ce titre, que je dois à l'homme qui a fait ma fortune, ce titre, auquel il me semble que je ne puis pas renoncer sans ingratitude, j'en ai redouté le ridicule dans un milieu où je suis connu depuis mon enfance et où mon père a laissé, malgré son désastre, un nom respecté. Il faut être un héros ou tout à fait un inconnu pour faire accepter par l'opinion une noblesse improvisée. Le même titre, dont peuvent impunément s'affubler l'aventurier ignoré et l'obscur enrichi attirerait aujourd'hui un orage de réclamations et une grêle d'épigrammes sur la tête de l'homme qui doit au nom estimable qu'il s'est fait lui-même ou à celui qu'il tient de ses parents une notoriété bourgeoise et une place définie dans la société, si minime que soit cette place. J'ai compris cela, et pour échapper aux railleries des anciens amis de mon père, j'ai caché avec soin mon identité. Fortuné, cette solitude me pèse; je cherchais un confident. Hier, en vous rencontrant au théâtre, je me suis rappelé, madame, l'amitié qui unissait autrefois nos deux familles, et j'ai espéré y trouver l'appui qui me manque et les conseils dont j'ai besoin.

Le baron et Geneviève le remercièrent, avec toutes sortes de démonstrations amicales, d'avoir pensé à eux, et lui promirent la discrétion la plus absolue à l'égard de sa métamorphose.

M. d'Anglars appartenait à cette fraction toute moderne de l'aristocratie, qui fait bon marché des préjugés de race, surtout quand ces préjugés la gênent; aux yeux de qui l'éclat du nom ne fait qu'ajouter à la valeur de la signature et qui attache au papier à vignettes de la Banque de France plus de valeur qu'aux vieux parchemins.

Ce n'est pas, à coup sûr, la partie la moins intelligente de la noblesse, mais ce n'est peut-être pas la plus considérée. Ses membres siègent dans les conseils d'administration des grandes compagnies industrielles. On en a même vu, de temps en temps, quelques-uns s'asseoir à la sixième chambre. Leurs titres sont pour eux comme ces appeaux qu'emploient les oiseleurs pour attirer dans leurs filets l'étourneau et la linotte. Les pères s'en servent pour attraper l'actionnaire; les fils pour chasser à la dot.

Au fond, M. d'Anglars était un fort galant homme. Seulement il n'apportait peut-être pas dans ses actes et dans ses sentiments toute la raideur d'un Alceste. Actif, spirituel, il s'était promis de réparer par son esprit et son adresse les brèches faites à sa fortune par quelques entraînements de jeunesse. Il avait commencé par piper la linotte; il guettait à présent l'étourneau.

Déjà nous l'avons vu, sous le règne de Louis-Philippe, se rallier au gouvernement qui flétrissait ses amis et demander à la politique, au prix de ses convictions intimes, la satisfaction de ses intérêts personnels. Plus tard, à l'industrie de la politique, il avait joint la politique de l'industrie. "Il aimait, comme on dit, les affaires," et se plaisait à répéter que noblesse oblige; qu'un homme se doit d'autant plus au pays qu'il y occupe un rang plus élevé, et que l'aristocratie est tenue de marcher à la tête du progrès pacifique, comme elle marchait autrefois à la tête des armées.

Théorie généreuse, libéralisme éclairé qui lui permettaient de toucher en même temps des jetons de présence dans le conseil d'administration d'une de nos grandes lignes de chemins de fer, dans le conseil de surveillance d'une société de Crédit et dans le conseil de direction d'une compagnie fondée pour vendre ou pour acheter sur une vaste échelle les terrains expropriés ou à exproprier.

Pour des hommes engagés dans de pareilles entreprises, c'est surtout de l'amitié d'un Santa-Maria qu'il est permis de dire que l'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux. Les promesses et les démonstrations que le baron prodigua à Fernand prouvèrent qu'il se rendait bien compte de cette vérité. De son côté, sous prétexte de lui faire visiter son hôtel, celui ci l'engagea, le soir même, à venir dîner le lendemain avec lui et son invitation fut acceptée avec un empressement qui témoignait d'un vif désir d'entrer en relations plus suivies et plus intimes.

De jour en jour, en effet, ces relations se resserrèrent plus étroitement. Le comte de Santa-Maria, mettant à profit la hausse des loyers, était décidé à faire bâtir les terrains immenses qu'il possédait aux Champs-Elysées. Cette spéculation colossale eut, on s'en souvient encore, un grand retentissement dans le monde industriel. Tous les entrepreneurs de bâtiments, tous les tripoteurs d'affaires voulurent s'en mêler, mais le comte, écartant l'essaim importun des faiseurs, réserva l'entreprise à ses amis, en plaçant, avec le concours de quelques architectes, ses employés, mais non ses associés.

Il ne fit qu'une seule exception—en faveur du baron. Comment il s'y prit pour le mettre dans l'affaire; à quel titre et dans quelles conditions ce dernier fut admis à y participer, peu importe à notre récit. L'unique point à constater, c'est que M. d'Anglars se vit appelé, par cette opération gigantesque, à réaliser des bénéfices considérables.

XIV.

Fernand avait présenté son nouvel ami à la comtesse, et celui-ci avait fini par vivre avec le nabab du faubourg Saint-Honoré sur le pied d'une intimité qui faisait l'envie et le désespoir de tous les loups-cerviers de Paris. Seulement, M. d'Anglars commençait à s'étonner que cette amitié s'arrêtât à sa personne et que le comte ne fût point encore proposé de mettre en rapport Geneviève et Antonia.

Un soir qu'ils étaient assis tous deux, après dîner, dans le fumoir de Santa-Maria, devant une caisse de cigares fabriqués à la Havane tout exprès pour Fernand, et devant un flacon de ce vieux rhum qu'on trouve seulement chez quelques créoles, depuis que le rhum n'est plus employé, aux colonies, qu'à la fabrication du tafia, le baron se décida enfin à rompre la glace.

—Cher comte, dit-il tout à coup à Fernand, ma femme se plaint de ne pas avoir encore été présentée à la vôtre et me reproche mon indifférence pour tout ce qui pourrait lui plaire ou la flatter.

Fernand comprit que l'heure de la crise suprême était arrivée, et que de cette conversation, depuis longtemps attendue et préparée par lui, dépendaient son existence et ses relations dans Paris.

—La comtesse, répondit-il simplement, sera très touchée de cette marque de sympathie, mais vous savez qu'elle n'a encore vu personne. Madame d'Anglars sera certainement sa première visite.

—C'est à Geneviève de la prévenir, répliqua vivement le baron.

—Non, cher monsieur, non. Avant que les deux femmes se rencontrent, il faut que les deux hommes s'expliquent loyalement et franchement entre eux....

Qui n'a frissonné en lisant, dans la *Coupe et les lèvres*, l'admirable scène où Franck, par ses promesses et ses présents, amène Belcolor à se prostituer sur le cercueil même de l'amant qu'elle pleure? Certes, entre d'Anglars et Santa-Maria la situation était moins dramatique.

Toutefois, décider un homme dont le caractère a pu quelquefois faiblir, mais dont l'honneur, en somme, n'a jamais failli, à recevoir chez sa femme une étrangère aussi compromise qu'Antonia, et non seulement à la recevoir, mais à la chaperonner dans le monde parisien; lui arracher ces successives capitulations de conscience, en faisant miroiter la fortune à ses yeux, comme le héros d'Alfred de Musset fait briller son or et ses diamants aux yeux de la courtisane, ce n'était pas là une tâche facile. Tel était pourtant le but que poursuivait Fernand.

Il parla d'abord au mari de Geneviève de l'estime et de la sympathie qu'il ressentait pour lui et dont il lui avait déjà donné d'irrécusables preuves en l'associant à ses meilleures entreprises.

C'est ce sentiment même, lui dit-il, qui l'avait empêché de conduire Antonia chez la baronne, avant de lui avoir confié à lui-même, à lui, homme d'une discrétion éprouvée, toute la vérité. Sans doute il lui eût été aisé de s'épargner un aveu pénible et de laisser le baron dans l'erreur commune, mais c'eût été tromper un honnête homme, et bien qu'il fût assuré que jamais la réalité ne serait soupçonnée, il ne l'avait pas voulu.

—La comtesse, ajouta-t-il, avec une émotion sincère, m'a donné en Amérique des preuves de dévouement qui ont enchaîné pour toujours ma vie à la sienne. Aucune autre femme ne portera mon nom; je lui appartiens par des liens aussi sacrés et aussi indissolubles, je l'atteste sur mon honneur, que ceux du mariage.... mais nous ne sommes pas mariés.

Et il raconta brièvement au baron, déconcerté par cette confidence, toutes les circonstances de sa liaison avec Antonia.

—Le secret que je vous livre, continua-t-il, restera toujours ignoré. Il n'est connu qu'à San-Pedro. Or, cette petite République n'a pas même un consul à Paris. C'est celui de Venezuela qui est chargé de ses affaires. La vieillesse du comte Mercedes laisse présager, d'ailleurs, un dénoûment qui, en rendant à la comtesse sa liberté, me permettra de régulariser une situation qui me pèse. Les relations de la baronne avec Antonia, dont la situation anormale sera corrigée avant d'être divulguée, ne sauraient donc porter aucune atteinte à votre considération. Toutefois, je n'ai pas voulu me glisser dans votre intimité à la faveur de votre ignorance, et j'aime et j'honore trop la comtesse, je respecte trop madame d'Anglars pour m'être permis de les mettre en présence l'une de l'autre avant de vous avoir averti. Quoi qu'il advienne, je suis persuadé que la franchise de mes paroles ne nuira point à la cordialité de nos rapports et que vous voudrez bien continuer, cher baron, à me seconder dans mes travaux, comme je continuerai de vous associer à toutes mes affaires. À la vérité, notre amitié se serait fort [illegible]; mais elle est assez robuste par elle-même, et ce n'est pas pour se passer de cet appui....

Il avait, en parlant ainsi, un œil scrutateur sur d'Anglars, comme pour surprendre au fond de sa pensée l'effet que ses réticences et ses insinuations, habilement calculées, avaient pu faire sur lui. Ce dernier, hésitant, visiblement gêné, resta un moment sans répondre, on eût dit que deux sentiments contraires se disputaient sa volonté. Il y avait, évidemment, lutte en lui entre les scrupules du gentilhomme et les calculs de l'industriel.

Excusez mon incertitude, dit-il enfin; vous devez comprendre, mon cher Fernand, le [illegible] cette révélation. Vos loyales explications [illegible] et je sais, certain que la baronne [illegible] et moi, je redouterais une indiscrétion et aucun scandale. Je suis [illegible] persuadé que vous attendez avec [illegible] le moment de sortir de la situation [illegible] nible où vous vous trouvez. Mais les exigences du monde sont si impérieuses, ses susceptibilités si vives dans ces questions délicates, que vous ne sauriez vous formaliser de ma réserve ni vous étonner que je demande quelques heures de réflexion. Demain je vous répondrai; dès à présent, je vous promets le secret le plus absolu, même vis-à-vis de ma femme.

Santa-Maria, resté seul, ne put réprimer un sourire.

—Il hésite! fit-il en haussant les épaules; il cédera! Parbleu! parbleu!...

Le baron ne dormit pas de la nuit. Il tourna et retourna dans son esprit la difficulté sous tous ses aspects, pour découvrir une issue à l'impasse où il se sentait fourvoyé.

Autoriser un échange de visites entre la comtesse et sa femme et des relations qui auraient pour conséquence obligée d'introduire cette Américaine déclassée dans la société aristocratique où il vivait, c'était, s'il survenait jamais un éclat, s'exposer à la réprobation universelle. D'un autre côté, fermer son salon à Antonia, n'était-ce pas le fermer au comte de Santa-Maria lui-même, qui protesterait bien, sans doute, de son amitié quand même, de son bon vouloir à toute épreuve, mais que son rigorisme ne manquerait pas de blesser et qui pourrait bien finir par se détacher de son scrupuleux ami et par rencontrer des dévouements moins timorés et moins égoïstes?

Entre l'opulent appui du comte et ce qu'il commençait à appeler, par une première capitulation de conscience, les préjugés du monde, M. d'Anglars comprenait qu'il fallait opter. Dur sacrifice! Douloureux échec d'amour-propre, auquel il fallait savoir se résigner, s'il ne voulait pas se voir forcé de renoncer aux rêves de fortune qu'il était accoutumé à caresser!

Vers le matin seulement, ses perplexités parurent diminuer, et il put prendre un peu de repos. Son siège était fait; son parti était pris. C'est l'œil limpide et le front souriant qu'il se présenta dans la journée, chez le comte de Santa Maria.

—Mon cher Fernand, lui dit-il en entrant, d'un air dégagé, et en lui tendant la main, j'aurai droit, convenez-en, de vous en vouloir. Pourquoi m'avoir fait cette confidence inutile et gênante?

—Ma loyauté m'en faisait un devoir.

—Votre loyauté a mis ma délicatesse dans un terrible embarras. Supposez que, sans m'informer de rien, vous ayez présenté la comtesse à ma femme. Il est clair, n'est-ce pas, que nous l'eussions accueillie avec empressement. Supposez encore que la vérité, toute la vérité, eût tôt ou tard fini par se découvrir. Notre réponse aux méfiances, aux calomnies, était facile. Votre père n'était-il pas le meilleur ami de mon pauvre beau-père? N'avez-vous pas été élevé en quelque sorte avec la baronne? S'il était une famille qui dût vous faire accueil, à votre retour d'Amérique, n'était-ce pas la nôtre? Vous nous aviez présenté la comtesse comme votre femme. Fallait-il donc vous demander l'exhibition de votre contrat de mariage, comme les gardes champêtres et les gendarmes demandent au braconnier son port d'armes? Nous étions donc, vous le voyez, la baronne et moi, parfaitement justifiés aux yeux du monde.

—Parfaitement.

—Eh bien! supposez maintenant que vous ne m'avez pas confié votre secret, et que vous ne m'avez rien dit: les choses se trouvent ramenées au point où nous en étions hier. Comprenez-vous?...

—Ah! vous êtes le meilleur des amis! s'écria Fernand en se jetant dans ses bras avec un enthousiasme dont une nuance d'ironie tempérait l'expression.

Le soir même, à l'Opéra, où Antonia avait sa loge à l'année et où Mme d'Anglars avait son jour, le baron vint causer un moment avec la belle créole et avec ce mystérieux comte de Santa-Maria, sur lequel planaient, comme des nuages d'or, toutes sortes de fantastiques légendes, et dont une marque publique d'amitié valait pour celui qui s'en voyait l'objet autant, pour ainsi dire, qu'une lettre de crédit sur Rothschild ou sur Pillet-Will.

Un instant après, la comtesse quittait elle-même sa loge, traversait les couloirs, escortée de M. d'Anglars et du comte, et se faisait ouvrir celle de la baronne.

Les deux femmes, après le premier échange des politesses et des sourires d'usage, se retirèrent dans le salon du fond, y causèrent un instant, et bientôt le public vit reparaître chacune d'elles, dans sa propre loge, à sa place primitive. La présentation était faite et elle avait été publique. Fernand était satisfait.

On a dit souvent que Paris n'est qu'une agglomération de petites villes. Ces petites villes sont les nombreuses catégories du monde Parisien: monde du faubourg Saint-Germain, des salons officiels, de la Banque, du haut ou du petit commerce, des théâtres, du sport, de la galanterie, du barreau, que sais-je?

Entre ces diverses sociétés, il y a des rencontres fortuites, des fusions momentanées. C'est ainsi qu'autour du lac, par exemple, se croisent et se mêlent la banque, la galanterie, la noblesse et le sport. Chacune d'elles a son caractère personnel et sa physionomie distincte, ses ridicules et ses travers particuliers, qui se détachent sur le fond des passions et des vices communs à l'humanité, comme les nuances et les dessins d'une broderie sur l'uniformité du canevas.

Il n'y a pas de petite ville de province où la malignité, la médisance, l'indiscrétion se tiennent plus constamment en éveil et sous les armes que dans ces innombrables petites villes qui composent le grand Paris. Ce sont les mêmes commérages. Seulement ce qu'on appelle *cancan* dans les départements, le progrès l'appelle, à Paris, *racontar*; voilà toute la différence.

Ici et là les mêmes aventures, les mêmes scandales éveillent les mêmes échos. Que le plus simple des accidents se produise dans un de ces cercles, et toutes les curiosités s'y allument. La visite de la comtesse dans la loge de madame d'Anglars était tout un événement pour les habitués de l'Opéra, pour les inutiles du bois de Boulogne et pour les oisifs des clubs en renom, elle devint pendant huit jours leur unique préoccupation et leur entretien favori.

Tout le monde élégant avait admiré Antonia, trônant dans sa beauté souveraine, aux Italiens, à l'Opéra ou sur les coussins de sa calèche; tout le monde avait entendu parler des trésors de Santa-Maria, des splendeurs de son hôtel. Seulement, personne ne connaissait son origine, personne n'avait encore été admis auprès de lui, et les deux étrangers, à travers le mystère qui les enveloppait, apparaissaient au vulgaire ébloui comme des personnages de féerie dans un palais de diamants.

Dès le lendemain de l'apparition de la comtesse dans la loge de madame d'Anglars, la baronne se vit donc accablée dans les salons, au bois, chez elle, par ses amies et par les jeunes gens de sa société, de compliments, de plaisanteries, de questions, de prières. À tous elle fit invariablement la même réponse:

—Le comte, que mon mari connaît beaucoup, a désiré me présenter sa femme. Elle est charmante et bonne au possible. Dans quinze jours, elle inaugurera par un grand bal leur hôtel du faubourg Saint Honoré. Comme ils ne connaissent encore que fort peu de monde à Paris, ils m'ont prié de répandre en leur nom quelques invitations parmi mes amis. À ce titre-là, vous voudrez bien, j'espère, être de mes invités, et vous pourrez ainsi les voir de près l'un et l'autre....

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

(*A continuer.*)

Le Meilleur Tonique Ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ÉCORCE DE CALISAYA,

DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisaya et de pyrophosphate de fer; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres au frisson, et les médecins les plus éminents le recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui le prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co., chimistes et droguistes de New-York, et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

17 oct—3m—v&o

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox & Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

BULLETIN FINANCIER

Vendredi soir, 5 novembre 1869.

Le marché monétaire proprement dit est dans le même état qu'hier. Nous cotons encore: 1 à 1 1/4 pour cent par mois les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales et 1 1/2 les billets de second ordre 1/4 à 1 1/2 les billets de premier ordre sans garanties collatérales et 2 à 2 1/2 les billets de second ordre—Nous avons remarqué une demande de papiers hypothécaires de premier ordre, reposant sur des propriétés productives, à 10 pour cent. Le papier hypothécaire est coté à 9 1/2 à 11 le strict No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 126 3/4 à 127 contre 126 1/2 à New-York et, après d'assez fortes transactions, a fermé à 126 7/8 à 127 1/8. Les ventes embrassent $1,000 à 126 5/8, $1000, $10,000 et $3000 à 126 3/4, $5000, $8000, $10,000 et $15,000 à 127, $3000, $5000, $10,000, $30,000 et $35,000 à 126 7/8, $15,000 et $10,000 à 127 1/8, $2500 à 127 1/2. On a vendu, jeudi soir, au Board, $30,000 à 126 7/8, $7,500 à 127, $1,300 et $7,500 à 127 1/8—Aucune vente d'argent n'a été annoncée.

Il a régné une grande animation dans le change étranger, à des cours plus faciles pendant la plus grande partie de la journée; mais, vers la clôture, à des prix plus fermes, à cause de la hausse annoncée dans une dépêche reçue à trois heures de New York. Les transactions de sterling comprennent: 72,000 livres, dont une somme ordinaire en connaissement, à 136 1/8, 3000 connaissement No 1 à 136 1/2, 2000 à 136 1/2 à 136 5/8, 5000 connaissement et 2500 clear No 1 à 136 3/4, 2000 et 3000 dito à 136 7/8, 4000 connaissement No 1 au même taux, 12,000 connaissement No 1 et clear à 136 1/2 à 137, 2000, 2000, 2000, 2500, 4000 et 4000 clear No 1 et 8000 de banquiers à 137, 2000 connaissement No 1 et 2000 de banquiers à 137 1/8, 10 000 de banquiers à 137 1/2 à 137 5/8.

Dans le change sur France, il s'est vendu environ 800,000 francs en change de commerce No 1, y compris 600,000 francs à 4 15 à 4 13 1/4, 50,000 et 70,000 à 4 13 3/4. Le sterling peut être coté maintenant à 136 3/4 à 137 1/4 le connaissement bon à No 1 et clear et 137 3/4 à 138 le change de banque. Le change sur France, à 4 13 3/4 à 4 11 1/4 le premier et 4 10 à 4 08 3/4 le second.

Dans le change américain, les opérations n'ont pas été fortes. Les banques ont tiré sur New-York au pair à 1/8 d'escompte—le plus souvent au pair. Les ventes sont: $25,000 en change de commerce, à vue, sur New York, $60,000 et $60,000 de banque et $70,000 de banque et en change de commerce à 3/16 d'escompte, $10,000, $22,000 et $40,000 en change de commerce à 1/4.

10 actions de la compagnie de chemins de fer de la ville se sont vendues à $166, 500 de la compagnie du canal de l'Ile aux Vaisseaux à $2 50 et 50 de la compagnie d'abattoirs Crescent City à $19. Au Board d'hier soir, 100 actions de la compagnie du canal de l'Ile aux Vaisseaux se sont vendues à $3 47 1/2.

Il n'a pas été annoncé de ventes de bonds.

Les mandats de l'État ont encore été en demande. On a vendu $1000, $1360 et $2000 (gros) à 74 1/2, $1000 (gros) et $8000 (divers) à 75 et $8000 (petits) à 76 1/2.

On ne nous a pas annoncé de ventes de bonds de la ville. Les courtiers ont acheté à 24 1/2 et vendu à 23 1/2 d'escompte.

Nous cotons les actions de la banque de la Louisiane $1 10 à $1 25; de la banque de l'État de la Louisiane $15 50 à $16 50; celles de la banque des Mechanics and Traders à $— à $46 00; celles de la banque du Canal à $46 00 à $47 00; celles de la banque de l'Union à $33 à $34; celles de la banque des Citoyens à $143 à $149; celles de la banque de la Nile-Orléans $40 à $42 50; celles de la banque du Sud à $— à $50; celles de la banque des Marchands à $— à $50; celles de la banque du Crescent City à $7 à —; celles de la banque d'Amérique à $190 à $—; celles de la banque Germania National à $102 à $104; celles de la banque Louisiana National 90 à —; celles de la compagnie d'assurance de l'Union à $75 à $78; celles de la compagnie d'assurance Hope $— à 80; celles de la compagnie d'assurance Germania à $49 à —; celles de la compagnie d'assurance Commerciale $— à $—; celles de la compagnie d'assurance Factors' and Traders, $— à $—; celles du canal de l'Ile-aux-Vaisseaux $2 40 à $2 50; celles de la compagnie des abattoirs Crescent City à $18 à $19 00; celles du chemin de fer Pontchartrain à $— à —; celles du chemin de fer de Carrollton à $88 à $90; celles du chemin de fer des Opelousas à 25 à 50; celles du chemin de fer de Jackson $— à $5; celles de la Presse à coton de la Levée à 72 à $73; celles de la compagnie de chemins de fer de la ville à $165 50 à $166, celles du chemin de fer de la rue St-Charles $61 à $62; celles du chemin de fer Crescent City $78 à 80; celles de la compagnie du chemin de fer des rues Canal et Claiborne $43 00 à 46 00; celles de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, $65 à $67; celles de la compagnie du Gaz à $151 à $153; les "Sixes" Levées de l'État 60 à 60 50, "Eights" Levées de l'État 81 à 83 "Sixes" de l'État de la Louisiane, à — à 65; les anciens bonds consolidés de la ville à 72 à $74; les bonds du chemin de fer de la ville, à $68 à $70; cinq pour cent de la ville $52 à $53; sept pour cent de la ville, 71 1/2 à 72; dix pour cents de la ville (coupon d'octobre) 92 à 93 1/2; bonds du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, 80 à 81; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, — à 60.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Vendredi, 5 novembre 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 4700 balles—sans compter le retour d'un courtier qui a refusé de rapporter, et qui probablement a acheté environ 250 balles—prises à des prix irréguliers mais qui, à la clôture, ont montré une baisse de 1/8 à 1/4 c. Nous cotons actuellement le good ordinary à 23 1/2 à 23 3/4 cts, le low middling à 24 à 24 1/4, middling à 24 3/8 à 24 1/2 et strict middling — à 24 3/4.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1868, balles		710
Reçu depuis notre dern. rapport	6383	
" précédemment	183469	189852
		190622
Expédié aujourd'hui	925	
" précédemment	100453	101378
Stock en mains		89244

SUCRE ET MÉLASSE—Les recettes, ce matin, ont embrassé 142 boucauts de sucre et 345 barils de melasse. Le sucre fait à la chaudière est en demande et est ferme, mais les autres grades sont calmes, tandis que la melasse est en demande.

Presque tous les envois reçus ont en majeure partie été vendus à 10 c la livre d'infér. fait à la chaudière ouverte et l'inférieur seconde 12 1/2 pour le jaune clarifié, 12 5/8 c pour le good fair fait à la chaudière découverte et 14 à 14 1/4 pour le blanc clarifié, 60 c le gallon de melasse commune, 60 c pour la centrifuge, 78 à 80 c pour le fair, 81 à 85 pour la prime et 88 à 90 pour la [illegible].

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steam. Thomson Dean, de St Louis, est arrivé ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le marché a été calme aujourd'hui, mais le stock de l'article étant faible les prix n'en sont pas changés. Les ventes se sont bornées à 3200 boucauts, dont 175 de fine à $1 75; 100 de farine pour ce qu'elle vaut à $5 90, 400, 300, 500 et 100 do à des conditions privées, 40 de bonne triple extra à $6 50, 80 do à $6 62 1/2, 100 de superfine à $5 20, 75 de simple extra à $5 40, 100 do à $5 45, 70 de double extra à $5 50, 100 do de farine pour ce qu'elle vaut à $5 70, 125 do à $5 95, 100 de triple à $5 90, 190 de triple à $6, 235 à $6 15, 85 et 100 de triple extra à $6 25 et 25 d'extra de choix à $7 87 1/2 le baril.

MAÏS—Rare et ferme. 600 de blanc et de jaune vendus à $1 15 le boisseau.

AVOINE—Approvisionnement peu fort et demande modérée. 250 et 300 sacs vendus à 64 c le boisseau.

SON—Ferme; les recettes fraîches commandent $1 10 les cent livres, 150 sacs vendus à ce prix.

FOIN—Le foin est calme, mais ferme à $27 le tonneau de prime.

PORC—Le porc est calme et les détenteurs en demandent $31 50 le baril de mess. L'article se vend par placements à $31 50 à $32 et se vend en détail $32 25 à 32 50.

BACON—Est en bonne demande et les prix de l'article sont plus fermes. Environ 80 bal et vendus hier et aujourd'hui—mais on ne l'avait pas rapporté—dont 15 barriques d'épaules, hier, à 17 1/4 c, 5 do, aujourd'hui à 17 1/4 c. 40 barriques d'épaules et de côtes désossées à des conditions privées, 28 do de côtes désossée, au débarcadère, à 20 1/4 c et 7 tierçons de jambons cuits au sucre à 29 c la livre. Le jambon est rare et les détenteurs en demandent actuellement 30 c. Les épaules sont cotées à 17 1/4 à 17 3/4 c pour les côtés clear ribbed, 20 1/4 à 20 1/2 c, les côtés désossés 20 1/4 à 20 3/4 c la livre.

VIANDE SALÉE À SEC—Les épaules se vendent en détail 16 c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 6 novembre 1869.

Arrivé, dans la semaine—2,346 bœufs du Texas, 1,047 veaux et vaches d'un an, 1,027 cochons, 1,744 moutons, 43 vaches à lait.

Vendu—1,995 bœufs du Texas, 1,046 veaux et veaux d'un an, 849 cochons, 1,376 moutons, 27 vaches à lait.

A vendre—1,427 bœufs du Texas, 301 veaux et veaux d'un an, 710 cochons, 233 moutons et 16 vaches à lait.

Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	35.00	à	45.—
Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête	25.00	à	30.00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	14.00	à	20.00
Cochons par liv., gr	10.00	à	12.00
Cochons (Stock) par tête gr	7.50	à	9.25
Moutons 1re qlt., par tête	5.00	à	7.00
Moutons, 2de qlt., par tête	3.00	à	3.50
Moutons 3me qlt., par tête	—		
Vaches à lait, de choix, par tête	80.00	à	100.00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	50.00	à	80 00
Veaux, par tête	7.00	à	10.00
Gros veaux, par tête	8.00	à	10.00
Chèvres par tête	1.50	à	4.00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'Abeille, Samedi matin, 6 novembre 1869.

Le temps, hier, a été fort beau, comme les jours précédents. Les affaires sur la Levée sont toujours plus actives. On voit débarquer beaucoup de coton, du sucre et de mélasse. La Levée est déjà couverte des produits du pays.

Sont arrivés hier, le B L. Hodge No 2 et le Cleona, de Donaldsonville; le Richmond et le Fleta, de la Rivière-Rouge; le Hamilton, de la rivière Yazoo, le Frank Pargoud et le Henry Ames, de Vicksburg; le Thompson Dean, de St Louis.

Sont partis hier: Le Crescent pour la côte d'en bas. Le H. S Turner pour Bayou Sara et l'Indiana pour St.-Louis.

Parmi les départs d'aujourd'hui, nous signalerons aux expéditeurs, le Myrtle, capitaine W. H Brooke, lequel fait trois voyages par semaine jusqu'au fort Jackson, paroisse Plaquemine, partant de la Nouvelle-Orléans tous les mardis, jeudis et samedis à midi. M. Leo Bayhi est chargé de l'administration des finances, et M. R. Fagot est préposé au fret.

Partira aujourd'hui, à midi, le T. D. Hine, capt. S. O. Hemenway, lequel dessert la paroisse Plaquemine deux fois par semaine jusqu'à la Station Riceland, partant de la ville tous les samedis et mercredis à midi. M. O. Canton, assisté de M. Chs. Fagot, est chargé des affaires du bureau.

Partira aussi aujourd'hui, le Cleona, capt. W. King, lequel fait trois voyages par semaine jusqu'à Donaldsonville, partant de la ville tous les samedis, mardis et jeudis, à midi. M. Frank Daiferes est chargé des affaires du bureau, et J. H. Kelly est préposé au fret pour le Bayou, et exécute ses voyages le jour.

Nous appelons l'attention des expéditeurs et des voyageurs de la côte jusqu'à Donaldsonville, sur le beau bateau le B. L. Hodge No 2, capitaine Joe Daiferes, lequel à l'avenir fera régulièrement trois voyages par semaine jusqu'à Donaldsonville, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis et jeudis à midi et les lundis soir, à 5 heures, il partira de Donaldsonville tous les mercredis, vendredis et dimanches matin, faisant la côte en descendant le jour. M. M. H Landry est chargé de l'administration intérieure et MM. T. Nicolle et Osgood sont préposés au fret.

Partira aussi ce soir à 5 heures, le bateau régulier le Welcome, capitaine V. B. Baranco, lequel prend du fret et des passagers pour tous les atterrages de la côte jusqu'à la station Lobdel Store, paroisse Ouest-Baton-Rouge; M. Altin Jurnel est chargé des affaires de bureau et MM Ozemé Landry et C. Dean, sont tous les deux préposés au fret.

Partira aussi ce soir, à 5 heures, le Henry Ames, capitaine T. P. Leathers. Ce paquebot régulier porte la malle d'ici à Vicksburg, où il fait connexion soit avec les bateaux de la rivière Yazoo, soit avec les bateaux de St-Louis. Ce bateau prendra du fret et des passagers pour tous les points intermédiaires. M. Sam Ayles préside aux affaires de bureau, et M. Charley Grice, assisté de M. F. F. Corcory, préside au fret.

Partira aussi ce soir à la même heure, le magnifique bateau le Frank Pargoud, capitaine J. W. Tobin, lequel recommence ses voyages réguliers de Vicksburg et Grand Lake une fois par semaine, comme par le passé. Ce paquebot partira de la Nile-Orléans tous les samedis soir à 5 heures et prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères d'ici à Grand Lake, et à Vicksburg; il fera connexion avec les bateaux préposés au service des rivières Yazoo, Talahatchie et Sunflower. M. G. A. Williams s'occupe des affaires de l'intérieur et M. Jas. A. Dunwiddi a la charge importante du fret. Nous engageons les voyageurs de la côte à profiter de l'offre du Pargoud qui prendra des passagers pour les divers points de la côte.

Nous appelons l'attention des voyageurs et des expéditeurs pour la Rivière Rouge sur le nouveau bateau le Rapides, capitaine J. Heinn, lequel, à l'avenir, fera régulièrement un voyage par semaine jusqu'à Alexandrie, Grand Écore, la rivière au Cannes et tous les atterrages intermédiaires, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis soirs à 5 heures. M. Wm. Culberson est chargé des affaires de bureau; M. Ben Fulton préside au fret.

LA MOITIÉ D'UN ŒIL.—Le *Lewiston Democrat* dit: "Nous présumons que quiconque possède la moitié d'un œil peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité." À vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr. C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.
Toutes les mères devraient l'avoir.
Vos enfants sont-ils malades?
Ont-ils une démangeaison continuelle au nez?
Ont-ils un appétit vorace?
Ont-ils le ventre dur et enflé?
Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?
Ont-ils des déchirements d'estomac?
Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?
Sont-ils momentanément aveugles et sourds?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE
N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE
Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature de FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

THEATRES, CONCERTS, BALS

Théâtre de l'Opéra.

SAMEDI, 6 NOVEMBRE 1869,
Deuxième représentation de

LES HUGUENOTS,

Grand opéra en cinq actes, musique de Meyerbeer.

Le Contrôle est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin, à 3 heures P. M.

PRIX DES PLACES réservées pour les abonnés et invités.

Stalles d'orchestre	$2 00
" de Parquette	1 50
Loges grillées du Baignoire	2 00
Loges découvertes ou grillées, premières	2 00
Loges grillées de secondes	2 00
Fauteuils—secondes	2 00

TROISIÈMES et QUATRIÈMES pour le public.

Troisièmes—fauteuils	75
"	50
Quatrièmes	30

Un escompte sera alloué aux abonnés qui prendront une loge pour deux représentations par semaine.
Le spectacle commencera à 7 heures.
6 nov—2

Académie de Musique

LUNDI, 8 NOVEMBRE.
OPERA ANGLAIS.

La Direction annonce avec plaisir qu'elle vient de contracter, pour un court espace de temps—deux semaines seulement—un engagement avec la célèbre

Troupe d'Opéra-Comique DE SUSAN GALTON

QUI DONNERA DES SERIES D'OPERAS-COMIQUES.

La Direction s'est également assuré les talents DES SŒURS DELAVE, Mlles LILA et ZOÉ, Remarquables par leur grâce, leur adresse et l'audace qu'elles montrent dans leurs

EXERCICES AERIENS SURPRENANTS ET EMOUVANTS, SUR LE DOUBLE TRAPEZE ET SUR LE TRAPEZE VOLTIGEANT.
6 nov

Académie de Musique.

RUE ST-CHARLES.

Représentation TOUS LES SOIRS et, le SAMEDI, A MIDI.—Changement de spectacle toutes les deux semaines. La troupe est composée d'artistes les plus distingués du pays.
Le Théâtre du Sud ou les matinées ont le plus de succès. 30 oct—

Encore de retour!

LE CIRQUE —ET— LA MENAGERIE De la Nile-Orléans, —DIRIGÉS PAR— Le Col. C. T. AMES,

Après avoir accompli avec succès une excursion par chemins de fer, et passé par les principales villes des États-Unis, est de retour et ouvrira son Cirque et sa Ménagerie

AU TIVOLI CIRCLE,

Durant une semaine seulement, à partir de LUNDI, 8 NOVEMBRE,
Et donnera deux représentations chaque jour, A MIDI ET LE SOIR, à 7 heures et demie.

Les exercices seront des plus attrayants et très amusants; la plupart entièrement nouveaux.
Quinzième semaine des exercices de la célèbre artiste équestre,

MILLIE TOURNOUR.

Pour les divers détails, voir les programmes.
C. T. AMES ... Directeur et Propriétaire.
Capt. J. L. BRESSE et HARRIS ... Trésoriers.
Capt. J. KINSLOW ... Conducteur.
H. J. LEECH ... Agent
3 nov

CIRQUE DU CRESCENT CITY, —DE— C. W. NOYES, —AU— CERCLE TIVOLI.
Représentation TOUS LES SOIRS de cette semaine. 4 nov—3f

PATINS A ROULETTES

PATINAGE,
ECOLE D'INSTRUCTION,
DANS LA SALLE DU MECHANICS INSTITUTE,

Ouverte tous les jours excepté le samedi et le dimanche, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi exclusivement pour les dames.
Ouverte tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi pour les dames et les enfants.
Assemblée de 7 heures et demie à 10 heures du soir—les Lundis, Mercredis et Vendredis—excepté le samedi et le dimanche.
L'instruction pour les messieurs, les Mardis et les Jeudis de 7 1/2 heures à 10 heures du soir.

MATINÉE DU SAMEDI, pour les enfants de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi. Prix d'entrée, 25 cents.

M. ST-CLAIR le patineur accompli donnera des LEÇONS GRATIS et donnera, tous les soirs, le spectacle du PATINAGE DE FANTAISIE

L'entrée, pour les dames et les enfants, le matin et l'après midi, gratis.
Prix d'entrée, le soir, 50 cents.
Pour les enfants au-dessous de 14 ans, 25 cents.
Paquet de douze billets $4.
Louage de patins, 25 cents.
E. D. LAWRENCE & CO.
5 nov—1m

MME AMELIE BOURGEOIS,
Premier Prix du Conservatoire de Paris,
PREMIÈRE CHANTEUSE du Théâtre Lyrique de Paris, des Théâtres de Bruxelles, de Marseille, de la Haye et de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'offrir au public ses services comme professeur de SOLFÈGE, DE CHANT ET D'ACCOMPAGNEMENT.
S'adresser rue d'Orléans, No 106, entre les rues Bourgogne et Remparts, au premier. 3oct—3m

Troisième Anniversaire.
GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ,
—Donné par la—
Société de Bienfaisance Mutuelle DU PELICAN,
SAMEDI, LE 4 DÉCEMBRE 1869,
AU ODD FELLOWS' HALL,
Pour la Construction d'une Tombe.

DIRECTEURS.

*A L Tissot	*J L Barjac	P Dominguez
Félix Lambert	J A Jaquet	*Julien Michel
G Lecerre	P Barthe	W F Laroche
E Chopin	G Barbier	Jos Brisq
J Poncet	Chs Merceilliod	L Dégelos
*F Delery	Chs Leon	L Adams Jr
A Maux	Chs E Lanes	F Marquez
M T Ducros	L Villemain	R D Hubbard
L Tourné	M E Livaudais	J T Desgrais
L Noiset	E Barbier	H Delile
L E Lemarié	A D Hémecourt	R Barbier
F Levasseur Jr	[illegible]	A E Lataple Jr
Wm Pemberton	Geo Forstall	T Monstier
G Beaumfon	Alb Paul	J A Belat
A Rousseau	L Carrière	*Jos Colla
E V Foulon	L Benoy	V Martin
Jean Briscolara	D Bienvenu	A Hébrard
B Orme	R Jaquet	G Gast
A P Roux	*F Larrote	L Curten
Jas O Augustin	A D Verpoudy	E A Brunier
Michel George	J H Hardy	*J R Ducros
G L Bercier	R Jumonville	O St-Martin
V J Bayhi	T Casagua	P C Boudousquié
*O H Desforges	*F L Fazende	F Mouny
Jas Darier	J A Guenard	P Lefevre

*Comité d'Invitation.

Aucune dame ne sera admise sans une carte personnelle.
Il ne sera plus émis d'invitations pour dames après le 1er décembre.
On peut se procurer des invitations en s'adressant à la librairie de J. A. Jaquet, 139 rue Royale; à Jos. Colla, chez S. N. Moody, coin Canal et Royale; à Paul Lacoste, chez P. Piffet, 127 Canal street; à J. R. Ducros, librairie, City Hall; à F. L. Fazende, chez M. R. Haggerty, 133 Canal street; à D. Bienvenu, pharmacien, coin Tremé et Dumaine.
Pour la location de la barre et du restaurant s'adresser à la librairie de J. A. Jaquet, 139 rue Royale.
L'orchestre est sous la direction de Chs. Yaeger.
Prix du Billet ... $3 00.
3 nov

Second Grand Bal
Paré, Masqué, Travesti et avec Insignes,
—Donné par le—
CONCLAVE IONIE NO. 11.
S.·. W.·. M.·.
A LA SALLE DU "DEUTSCHE COMPANY,"
Encoignure Bienville et Passage de la Bourse,
Au Bénéfice du Fonds destiné à l'achat d'une TOMBE,
SAMEDI, 27 Novembre 1869.

DIRECTEURS:—Hon. Alex. Dimitry; Passé Grand-Chef;—M. A. Calongne, Passé Grand Chef;—Hon. Anthony Sambola, Suprême Chef;—W. F. Fitzgerald, Grand chef;—A. L. Tissot, J. R. Ducros, Richard Lambert, M. T. Ducros, H. Castellanos, Docteur Berjot.
COMITÉ D'ARRANGEMENT.—Elisée Lévy, Président;—Gabriel Barbier, E. A. Louis, Léon Palas, V. Kotebr, A. L. Tissot, A. Pous.
COMITÉ D'INVITATION:—E. A. Louis, Président;—T. Nunez, A. Dumaine, J. R. Ducros, E. Welshar, A. Hébrard, A. Pous.
COMITÉ DE RÉCEPTION—J. M. Gresey, Président;—E. Mondlegt, J. Lizdo, A. Mollo, J. Lataple, H. Vanquelin, S. Arnoult, R. Lambert, Maldoner, Murat, Vaudrie.
COMMISSAIRES:—Michel George, Président;—Michel Pous, E. Barbier, E. Chopin, Seleshnayder, A. Thro, P. Deréto, André Pous.
Les invitations pour Dames peuvent s'obtenir en s'adressant aux endroits suivants:
M. A. Calongne, chez A. D. Grieff, 50 et 52, Vieille-Levée.
E. A. Louis, chez Danziger, 163, rue du Canal.
G. Barbier, chez M. Nelty, 7, rue du Camp.
F. Levy, Bureau de la Renaissance, 48, rue Conti.
Léon Palas, 18, rue St-Philippe.
Les propositions pour tenir la barre, le restaurant et le vestiaire seront reçues par tous les membres du comité d'arrangement jusqu'au 20 novembre.
Il ne sera plus émis d'invitations pour dames après le 25 novembre.
PRIX DU BILLET, $2 00.
21 oct—21 oct, au 27 nov

GRAND BAL
PARÉ ET MASQUÉ
—DE—
L'Association dite: DRY GOODS AND GENERAL MERCANTILE CLERKS' ASSOCIATION.
A L'ODD FELLOWS' HALL,
MERCREDI SOIR, 10 NOV. 1869.

DIRECTEURS.

S. N. Moody,	Chas. Leighton,	M. R. Haggerty,
A. Baldwin,	H. Kern,	B. T. Walshe,
Alex Hill,	J. A. Braselman,	W. C. Tompkins
P. J. Christian,	Wm. Davis,	B. Piffet.

Comité d'Arrangements.

A. Lassalle,	E. Steinwardt,	Thos. McCloskey,
S. C. Brodowski,	J. Barcegaey,	Taylor Johnson.

Comité de Réception.

M. Reidy,	L. Hardell,	J. H. W. Brandt,
J. Nunez,	A. L. Long,	J. Garcia,
Albert Cass,	Jno. Diamond,	L. Schneydre,
L. Marceau,	C. Lombardi,	H. Grass.

Commissaires.

A. Lassalle,	A. B. Dreimel,	Chas. Brown,
P. T. Patin,	D. H. Breckley,	R. M. Halle,
John H. Reese,	A. M. Bazin,	Thos. Fairweather.

Les invitations pour Dames peuvent s'obtenir en s'adressant au

Comité d'Invitation.

John C. Smith, chez Chas. Leighton, coin Canal et St-Charles.
F. Kern, chez Kern & Fellman, 139 rue du Cirque.
Thos McCloskey, chez D. H. Holmes, rue du Canal.
T. Ransel, chez F. G. Barrière & Co, 183 Canal.
E. S. Caylat, chez J. A. Braselman & Co, coin Magazine et St-Andrew.
Jas. O F[illegible]tin, chez J. H. Wilson, rue du Canal.
C. J. Oberley, chez Blakely & Hogan, 88 et 101 Canal.
10 oct— PRIX DU BILLET ... $2.

Etablissement Hydrothérapique DE BILOXI,
SOUS LA DIRECTION DU DOCTEUR M. RANCÉ.

LE DR. RANCÉ a l'honneur d'annoncer au public que cet établissement sera ouvert, lundi prochain, 10 courant, et en état de recevoir les convalescents ou malades [illegible] Il faut s'adresser au Dr. Chs. Delery, 31 rue d'Orléans, président du bureau d'administration, ou à M. A. [illegible], trésorier du même bureau.
Il y aura une réduction de prix pour les actionnaires.
5 oct—3m

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'État de la Louisiane.

(Incorporée le 17 aout 1868.)

CHAS. T HOWARD ... Président.

Loterie de Numéros Simples.

GROS LOT ... $30,000.

Classe M.

Tirage, le SAMEDI, 20 Nov. 1869 la Nile-Orléans.

—PLAN—

10,000 Billets ... 254 lots gagnant

1 lot de $30,000, soit	$30,000
1 lot de $10,000, soit	10,000
1 lot de $6,000, soit	6,000
10 lots de $1,000, soit	$10,000
50 lots de $200, soit	$10,000
164 lots de $100, soit	$16,400

LOTS D'APPROXIMATION.

9 lots de $200 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $30,000, soit	$1,800
9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $10,000, soit	$900
9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera les lots de $6,000, soit	$900
254 lots s'élevant à	$86,000

Billet entier $12; demi-billet, $6; quart de billet $3; huitième de billet, $1 50.

Explication des lots d'approximation.

Les neuf unités restantes de la même dizaine de numéros qui gagneront les trois premiers lots auront droit aux 25 lots d'approximation. Exemple: si le billet No 1,246 gagne le lot de $30,000, les billets Nos 1,241, 1,242, 1,243, 1,244, 1,245, 1,247, 1,248, 1,249 et 1,250 auront chacun droit à $200. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000 les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront chacun droit à $100. Si le billet No 450 gagne le lot de $6,000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront, chacun droit à $100 et ainsi de suite conformément au susdit plan.
Les lots sont payés en plein, sans déduction.
Les demandes des billets doivent être adressées à CHAS T. HOWARD, président, Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nile-Orléans.
30mars—

P. MALOCHEE,

85 ... RUE DU CANAL ... 85

Appelle l'attention des acheteurs, tant de la ville que de la campagne, sur le magnifique Stock qu'il vient de déballer; et qu'il offre aux plus Bas Prix. On trouvera en tous temps chez lui un assortiment complet de:

Faiences, Porcelaines, Verreries, —ET— Articles de Ménage,

Ainsi qu'un grand choix de GARNITURES de CHEMINÉES en PORCELAINE DECORÉE—SERVICES de TABLE de toutes sortes—SERVICES de LAVABO de tous prix—SERVICES à THÉ de différents genres—COUTEAUX de TABLE de la célèbre marque de "RODGERS"—CUILLERES et FOURCHETTES ARGENTÉES—POTS A EAU EN PLAQUÉ—LAMPES de tous les modèles—PENDULES FRANÇAISES et AMERICAINES—BOLS à PUNCH—CAVES à LIQUEURS—VERRE D'EAU—SERVICES de TOILETTE—&c., &c., &c.
Venez examiner le magasin No 85, rue du Canal, et vous y trouverez tout ce que vous pouvez désirer en fait d'articles de ménage tant de luxe que d'utilité.
Les marchandises sont livrées à domicile dans toutes les parties de la ville.
Les emballages sont confiés à des emballeurs expérimentés.
Aucune peine ne sera épargnée pour donner pleine satisfaction à tous ceux qui honoreront de leur visite l'établissement de première classe de

P. Malochée,
3 oct—6m—c ... No 85, Rue du Canal.

Dépôt de Glaces françaises et allemandes
La plus grande maison des Etats du Sud dans ce genre d'affaires,

L. UTER,

No 49 ... RUE ROYALE ... No 49
Entre les rues de la Douane et Bienville.

Offre en vente, à de bas prix, et a toujours en main un immense assortiment de glaces françaises et allemandes, glaces françaises, double épaisseur, pour montres et vitrines; beaux tableaux à l'huile, gravures, lithographies coloriées et noires, chromolithographies de tous genres, cadres pour portraits et tableaux ovales et carrés, de toutes dimensions et échantillons; fournitures pour la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel, [illegible] franges de rideaux, cordons pour tableaux, glands de soie, albums photographiques, livres de prières, crucifix, objets en bois sculptés, etc.
Un magnifique meuble de salle à manger, en noyer français, sculpté et d'un travail supérieur, à vendre bon marché.
Une attention particulière sera donnée à la restauration des cadres et à l'étamage des glaces.
M. Uter vient d'arriver du Nord, où il a choisi les derniers genres des articles mentionnés ci-dessus, et il reçoit ses achats par chaque steamer. Il invite ses amis et le public à venir visiter son magasin. 7 nov—6m

PUROLINE.

Vingt-cinq mille habitants de la Louisiane, du Mississippi et du Texas emploient journellement le gaz

PUROLINE,

Et aucun accident n'a été annoncé.

Nous sollicitons l'examen des savants et des hommes pratiques, auxquels nous nous ferions un plaisir de démontrer par des expériences que le FLUIDE PUROLINE NE FAIT PAS EXPLOSION, quand on le met dans la LAMPE COUCH portative à gaz. C'est de tous les FLUIDES celui qui offre le PLUS de SÉCURITÉ.

Nile-Orléans, 9 juillet 1869.

J'ai examiné, avec le plus grand soin, et soumis aux expériences les plus minutieuses, le FLUIDE PUROLINE; IL NE FAIT PAS EXPLOSION, et [illegible] plus aisément que les autres fluides provenant du pétrole.

J. L. CRAWCOUR, D. M.,
Ancien professeur de chimie de l'École de Médecine de la Nouvelle-Orléans.
4 oct—1m

REVOL,
Armurier, (Médaille d'or, 1868)
210 ... RUE DE CHARTRES ... 210,

INFORME les amateurs de chasse et le public qu'il a en magasin un joli assortiment de fusils anglais, français et système Lefaucheux, venant d'arriver directement d'Europe. M. Revol se charge de toute espèce de réparations. Pièces de rechange pour les armuriers de la campagne.
20 oct—3m—DMer V

J. F. DITTRICH,
ARMURIER.
82 ... RUE DE CHARTRES ... 82

A l'honneur d'informer les chasseurs qu'il vient de recevoir un bon assortiment de magnifiques fusils à deux coups, provenant des meilleures manufactures d'Allemagne, de France et d'Angleterre. Le public trouvera aussi dans son magasin un assortiment complet d'armes à feu de toutes espèces. Réparations faites à bas prix et garanties. 20oct—1m

AVIS.

M. SAGET annonce à ses amis et au public qu'il est de retour d'Europe avec un bel assortiment D'ARMES A FEU DE SA FABRIQUE de même que de ses cheminées de fusil si avantageusement connues des chasseurs et qu'il offre à des prix modérés.
22 août—3m ... 198 Chartres.

CHARBON. CHARBON.

C. TYLER, bureau No 15 de la rue Carondelet.—Dépôt, au pied de la rue First. Charbons Pittsburgh, Cannel anglais et anthracite, livrés dans tous les quartiers de la ville et à bord des steamers, aux plus bas prix du marché et sans frais de chariot.
27 oct—3 ms. C. TYLER.

Charbon! Charbon!! Charbon;

JAS. M. PETERSON,
Marchand de Charbon, No 164 de la rue Gravier,
Dépôt, No 39 de la rue Dauphine.

Les familles, les bateaux à vapeur, les presses à coton et les planteurs sont approvisionnés, comme de coutume, par contrat, ou par chargements de bateaux, aux plus bas prix du marché. 29 sept—2m

JOHN E SMITH.
MARCHAND DE CHARBON
(Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Bureau, coin Carondelet et Gravier.—Dépôt de Charbon, au pied de la rue Calliope, et de la rue de l'Esplanade, Nile-Orléans, Le.
Il fournit du Charbon aux presses, aux hôtels, aux fonderies et approvisionne les familles—au plus bas prix du marché.
Il appelle aussi l'attention toute spéciale des détaillants sur son stock de charbon. 5 sept—3m

EDWARD BEALS, Jr ... ALPHONSE LAINE
BEALS & LAINE,
Marchands de Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.
Bureau: No 20 de la rue Carondelet.—Dépôt, sur la Levée, au ferry du Troisième District, et au coin des rues Louisa et Levée. On reçoit les ordres aux deux endroits. 4aout—6m

JOHN E. HOLLAND,
AVOCAT
—Et—
NOTAIRE PUBLIC,
5 sept—6m | Au 8 de la rue Royale.

LE PREMIER SUR LA PLACE,
LE PREMIER POUR L'ETENDUE DE L'ASSORTIMENT,
—ET—
LE PREMIER POUR LA VARIÉTÉ DES GENRES!

LEON GODCHAUX,

Annonce qu'il est prêt à répondre à toutes les demandes possibles en fait

D'HABILLEMENTS,

Aux Nos 81 et 83 de la rue du Canal, —Et— au 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER—Pour Société,
HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER—Pour Promenade,
HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER—Pour tous les Jours.
LINGERIE, LINGE DE PEAU, ARTICLES DE FANTAISIE, CHAPEAUX, ETC., ETC.
CHEVIOTS D'ECOSSE—importés—(article tout à fait nouveau).
La manufacture s'occupe aussi [illegible] faire des vêtements de salon.

Habillements d'Habitations, (Un grand Stock.)

Je suis convaincu de satisfaire les acheteurs, de quelque genre de vêtements qu'ils aient besoin. Je demande seulement qu'ils viennent examiner mon assortiment et s'assurer de mes facilités [illegible].

LEON GODCHAUX,
Nos 81 & 83 de la rue du Canal,
Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.
26 sept—

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,
COMMISSION MERCHANTS,
Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,
20 fév—1 an 16 & 18 ... ST-LOUIS STREET ... 16 & 18

Médicaments.

MEDICAMENTS GRATIS.
Nouvelle Pratique Médicale.

Le Docteur F. JEGOU, pratiquant la médecine avec succès depuis quinze ans en cette ville, a l'honneur d'informer ses clients et le public qu'il vient d'établir un cabinet de consultations à la pharmacie angle St Pierre et Dauphine. Les malades qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront traités soit à forfait, soit par consultations ou, par visites à domicile, aux prix ordinaires des autres médecins, avec cette différence importante qu'ils n'auront rien à payer pour les médicaments pendant toute la durée du traitement. Tous les nouveaux procédés de l'art de guérir seront employés avec intelligence, selon les diverses maladies. Les ordonnances seront exécutées par M. CLAVEL, un des plus habiles pharmaciens de cette ville, angle des rues Orléans et Bourbon. Consultations de midi à deux heures—gratis pour les pauvres.
Résidence, rue St Pierre, au coin de la rue Royale, Nile-Orléans. 27 oct—3m

Tout le Monde en Prend.
AMERS DE BRADY, pour les Familles.
LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE
Qui a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, &c. A vendre par
16 sept—1 an J. B. VANHORN & CO

BANDAGE HERNIAIRE
Sans ressorts, sans ouate, ou bandes de jambes.
BANDAGES HERNIAIRES PATENTÉS, DE H. patentés le 7 septembre 1869.
Ils sont portés aujourd'hui plus commodément que tous les autres bandages du monde, dans tous les changements d'âge, par les deux sexes.
La Faculté est respectueusement invitée à les examiner.
Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane.
Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques.
Attention particulière pour les enfants.
Une dame est chargée de servir les dames.
H. SPILLMAN.
93 ... Rue Baronne ... 93
A vendre—le droit de vendre de ces bandages dans l'État. 1er sept—1 an

Guérison Radicale.
Le soussigné possède le moyen de guérir la dyssenterie, même chronique, après cinq jours de traitement. Il guérit aussi les plaies réputées incurables, et les panaris, après quatre ou cinq jours de traitement. Il extrait les cors. Dans tous les cas, guérison radicale. Il sollicite respectueusement le patronage du public.
Consultations, de 1 heure à 3 heures; pour les Indigents gratis. J. FALOUS. ... 107, Douane, au 1er.

AMER WANATA GUACO.
L'AMER WANATA GUACO est un bon tonique et stomachique composé entièrement du Guaco, substance végétale.
Étant d'un goût très agréable, les personnes les plus délicates peuvent le prendre. Il débarrasse le corps de toutes impuretés et donne de la force et de la santé.
C'est un préservatif pour le choléra; il guérit de la dyspepsie, de la faiblesse chronique et de la faiblesse des nerfs, de la diarrhée, de la faiblesse des reins et de toutes les maladies qui proviennent du foie, de l'estomac et des entrailles.
On peut le prendre soit dans un peu d'eau sucrée, soit dans de l'anisette ou tout autre esprit et même pur. Un petit verre, pris avant un repas, excite l'appétit et active la digestion. Dépôt unique
Chez JOS. LLADO, pharmacien,
12 août—6m coin Dumaine et Chartres.

Cherry Pectoral d'Ayer,
Pour les maux de gorge et les affections pulmonaires, telles que la toux, le rhume, la coqueluche, les bronches, l'asthme et la consomption.
Jamais peut-être, dans l'histoire du monde, il ne s'est trouvé un exemple d'une confiance semblable à celle que cet excellent remède pour les affections pulmonaires s'est acquise dans le monde. La réputation du CHERRY PECTORAL D'AYER a grandi avec les années. On en connaît partout l'efficacité. Il est précieux dans les cas moins graves et dans les cas de maladie d'enfants [illegible]. Les familles devraient en avoir constamment afin de prévenir les suites d'attaques subites de CROUP, et les personnes qui cherchent un antidote au rhume et à la toux devraient s'en procurer.
Bien que la CONSOMPTION arrivée à un certain degré est considérée comme incurable, il y a beaucoup de cas de guérisons complètes opérées par le CHERRY PECTORAL. Les maux de gorge et les affections pulmonaires les plus opiniâtres cèdent à l'effet de ce remède.
C'est la protection des CHANTEURS et des ORATEURS.
Il soulage toujours et guérit souvent les personnes qui souffrent de l'ASTHME.
Pris en petites doses, mais fréquemment, il guérit généralement des BRONCHES.
Les vertus du CHERRY PECTORAL sont si connues que la publication des certificats est inutile.

L'Ague Cure d'Ayer,
Pour les fièvres en frisson, les fièvres intermittentes, les fièvres rémittentes, les fièvres périodiques ou bilieuses, etc., enfin toutes les maladies qui proviennent des exhalaisons de marais.
Comme l'indique son nom, ce remède GUÉRIT; il ne faillit jamais. Il ne contient ni arsenic, ni quinine, ni zinc, substance minérale, ni poison quelconque.
Les guérisons opérées à l'aide de ce remède, dans les districts où règnent les fièvres, sont innombrables et sans exemple. Nous avons un grand nombre de certificats qui nous le prouvent.
L'AGUE CURE protège les personnes non acclimatées qui prennent tous les jours et traversent des endroits d'où s'exhalent des miasmes.
C'est un excellent remède pour les MALADIES DE FOIE et la bile.
Il est préparé par le
DR. J. C. AYER, Chimiste,
à Lowell, Mass.
Et se vend dans le monde entier.
Le prix en est de $1 la bouteille.
On en trouve chez
MM. E. J. HART & Co, chez WHEELOCK, FINLAY & Co, à leurs dépôts de médicaments patentés et chez tous les pharmaciens. 1er oct—

NEW-FOUNDLAND BITTER.
Nous appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On s'en sert, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure; rien de ce qui y entre n'est nuisible; il a une grande vertu tonique. Il exerce sur le foie une influence salutaire, lorsque cet organe a une tendance à la torpeur; c'est un stimulant doux; comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents, il est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.
Notre réputation est garante de sa pureté.
La dose pour un adulte (garçon) est d'une moitié à trois-quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.
M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & Co., Mobile,
nos agents, le vendent par charretées au commerce.
On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.
Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.
Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.
EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an—Mar18

MEDECINS.

CHANGEMENT DE DOMICILE,
LE DOCTEUR BERJOT
A transféré sa résidence
Rue Ste-Anne No 127,
Entre Dauphine et Bourgogne.
Consultations de midi à deux heures. 28oct—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE DOCTEUR ORIARD
A transféré sa résidence
Encoignure Orléans et Dauphine.
Consultations de midi à deux heures. 29 oct—1m

LE Dr. JULES HOMBERGER,
Ancien chef de Clinique du Dr. Sichel, à Paris.
OCULISTE.
140 ... RUE DU CANAL ... 140
Consultations de 11 à 2 heures.
1er octobre—1 an—3 fps

Succursale des Bains Electro-Chimiques du Dr. Vergnès.
ARTHUR FORTIER, Propriétaire,
127 ... RUE CARONDELET ... 127
Les bains électro-chimiques du Dr Vergnès doivent leur célébrité à la guérison de personnes qui souffrent des effets du mercure pris sous une forme quelconque,—les blue pills, le calomel, l'onguent mercuriel—ou des suites de l'emploi de toute substance délétère ou métallique quelconque. L'efficacité en est surtout remarquable dans les cas de paralysie, rhumatismes, fièvres en frisson, dyspepsie, affections nerveuses, débilité et maladies chroniques.
Pour les consultations, on trouvera le Dr. Dupas à l'établissement, tous les jours, de 11 heures du matin à midi. 5 octobre—1m

DR. PERRIER,
244 ... DAUPHINE ... 244
(Entre Ursulines et St-Philippe)
Nouveau et infaillible procédé pour la guérison de toutes les maladies de peau, dites incurables, du Tétanos, des Panaris, Cancers, Fistules, Chancres, Hémorroïdes et tumeurs de toutes sortes.
Consultations de 7 à 10 heures A. M., et de 2 à 6 heures P. M. 6 oct—1m

AUX DAMES.
Le DR. URBAN, qui exerce la profession de médecin depuis trente-cinq ans, annonce respectueusement aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacre exclusivement au traitement des maladies des femmes. Quelle que soit la nature du mal, il opère la guérison qu'il promet. Il guérit promptement des fistules, des hémorroïdes, de la faiblesse nerveuse, de toutes les maladies de la matrice, des menstrues, etc. Les consultations sont strictement confidentielles.
Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord-Est des rues Remparts et Douane. L'entrée en est au No 185 de la rue de la Douane. 27 mai—6m

R. A. LANDRY,
De la Faculté de Paris,
60 Rue Dumaine, encoignure Royale, 60
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.
Le Dr. Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MÉDICATION HYDROTHÉRAPIQUE—douches froides, sudation suivie de douches froides. Ce traitement, particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement médicamenteux [illegible] rhumatismes, goutte, gravelle, névralgies, [illegible] paralysies, dyspepsie, maladies de foie, diarrhées et dysenteries chroniques [illegible]. Consultations de 8 à 11 heures [illegible]

Le Dr. LUKE
Traite toutes les maladies secrètes [illegible]. Les salons sont disposés de telle sorte que les malades ne se voient pas. Le cabinet du Docteur est au No 150 de la rue Bienville. 7 avril—1 an

VENTES JUDICIAIRES.

F. B. BRAND vs JAS. STAFFORD.

Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.—No 840—En vertu d'un writ de [illegible] à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, six de novembre 1869, à 5 heures P. M., à mon entrepôt, No 74 rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—
Installations et tuyaux de gaz, &c., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28 oct—26 9—2 & 6 nov

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. la Demoiselle CELINA DESLIX.

Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No. 23,147—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt de novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
Un terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, rue des Ursulines, entre celles Royale et Bourbon, désigné par le No. Quatre vingt-huit d'après un plan dressé par L. Bringier, ci-devant arpenteur-général, daté du 18 septembre 1833 et déposé en l'étude de O. de Armas, notaire public en cette ville. Ledit terrain mesure, mesure américaine, vingt-trois (23) pieds de face à la rue des Ursulines sur cent cinquante-neuf (159) pieds six (6) pouces de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Jacques Dupré ou ayant-causes et de l'autre côté par la propriété de la veuve Bertoullo.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison de résidence en briques, à deux étages, dépendances et appartenances.
Ensemble aussi avec cent trente-deux (132) actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété.
Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la succession de C. A. Castillo, suivant acte au rapport de Antoine Doriocourt, notaire public en cette ville, en date du 21 septembre 1862.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—L'acquéreur fournira un *stock note* de la somme de mille neuf cent dix-huit piastres ($1,918 00c) échéant le 1er de juillet 1870 et renouvelable, conformément aux termes de la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et la balance comme suit, savoir: une moitié comptant et l'autre moitié à un an, en un billet garanti par seconde hypothèque sur la propriété vendue et portant huit pour cent l'an de la date jusqu'à paiement, avec cinq pour cent pour honoraires d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour en effectuer le recouvrement, et le transfert de la police d'assurance sujet à la réclamation de la Banque des Citoyens.
L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités qui incombent à l'actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le *stock note* ainsi fourni devra être identifié avec l'acte d'hypothèque au rapport de Theo. Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 22 avril 1837, consenti par A. Castillo en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, l'acte d'hypothèque, au rapport de Chas. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 19 février 1841, consenti par A. Castillo et son épouse en faveur de ladite Banque des Citoyens, l'acte de vente de ladite propriété, au rapport de Antoine Doriocourt, notaire public en cette ville, en date du 21 septembre 1862, par la succession de C. A. Castillo à la défenderesse, et avec l'acte de vente du shérif dans la présente affaire.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
20 oct—20, 21 oct—6, 3, 20 nov

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Samuel Barnes.

Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 23,112—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt de novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville (connu comme Propriété de Batture) dans l'îlet Deux A borné par les rues de la Douane, Crossman, Front et Wells, désigné par le No. Quatre du dit îlet, suivant plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 21 mai 1866 et déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire public en cette ville, pour recours. Le dit terrain mesure vingt-quatre pieds onze pouces et deux lignes de face aux rues Wells et Front sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.
Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la Ville de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport du dit notaire Castell, en date du 21 juillet 1866.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS—1o La somme de Treize-cent-vingt piastres ($1,320 00c) avec intérêt sur la somme de Six-cent-soixante piastres ($660 00c) au taux de six pour cent l'an, depuis le 6 de juin 1866 jusqu'au 6 de juin 1868 et depuis le 6 de juin 1868 au taux de huit pour cent l'an jusqu'au jour de la vente et aussi intérêt sur la somme de Six-cent soixante piastres ($660 00c) à six pour cent l'an depuis le 6 de juin 1868 jusqu'au 6 de juin 1869 et depuis le 6 de juin 1869 au taux de huit pour cent l'an jusqu'au jour de la vente. Cinq piastres de frais de copie d'acte, et les frais d'instance, comptant au moment de l'adjudication.
2o L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son enchère), le paiement d'un billet garanti par hypothèque de vendeur sur la dite propriété, souscrit par le défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté du 6 de juin 1866 de la somme de Six-cent-soixante piastres ($660 00c), payable à quatre ans de date et portant intérêt au taux de six pour cent l'an jusqu'à l'échéance, et après cette époque au taux de huit pour cent l'an depuis la dite échéance jusqu'à parfait paiement.
3o Et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait, comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.
20 oct—20, 29—nov6 13 20

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. PATRICK K. O'CONNOR.

Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,183—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 13 novembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
Un terrain situé dans le Premier District de cette ville (connu comme propriété de batture), dans l'îlet No. Quatre A borné par les rues Lafayette, Girod, Delta et Front désigné par le No. Trois du dit îlet, suivant plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer de la ville, daté du 21 mai 1866 et déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire public en cette ville, pour recours.
Le dit terrain mesure vingt quatre pieds trois pouces de face aux rues Delta et Front, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds et trois lignes, entre lignes parallèles.
Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la ville de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport du dit notaire Castell, en date du 2 juillet 1866.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1o La somme de quatre cent vingt-six piastres et soixante-six centins ($426 66 2/3) montant de la réclamation de la demanderesse avec intérêt sur la dite somme, au taux de six pour cent l'an depuis le 2 juin 1866 jusqu'au 2 juin 1869 et de huit pour cent l'an depuis le 2 juin 1869 jusqu'au jour de la vente, cinq piastres frais de copie d'acte et les frais d'instance, comptant au moment de l'adjudication. 2o L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son enchère), le paiement de deux billets garantis par hypothèque de vendeur sur la dite propriété, souscrits par le défendeur, à son propre ordre et par lui endossés, datés du 2 juin 1866, l'un de quatre cent vingt-six piastres et soixante-six centins ($426 66 2/3), et l'autre de la somme de deux cent treize piastres et trente trois cents et un tiers, ($213 33 1/3), tous deux payables à quatre ans de date et portant intérêt au taux de six pour cent l'an de la date jusqu'à échéance et après cette époque au taux de huit pour cent l'an, depuis la dite échéance jusqu'à parfait paiement. 3o Et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait, comptant, au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
12 oct—12, 21 30—nov6 13

JOHN ARMSTRONG,
Fonderie et Fabrique de Bouilloires,
Au coin des rues Erato et Nile-Levée,
Nile-Orléans, (Lne.)
Fabrique de machines à vapeur, verticales et horizontales. Moulins à sucre, machines à dessécher, moulins à scie, colonnes en fer, façades de bâtisses, fourneaux, barres de grilles, ventilateurs et four, bouilloires à gaz, locomotives à basse pression, bouilloires à cylindres de toute espèce, filtres, caisses et clarificateurs de jus, &c.
15oct—6m, M J S

En débarquement du steamer SAXONIA.
3 boites opium de Smyrne, première qualité. A vendre, en douane et en magasin par E. J. HART & Co.,
20 oct Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Habillements faits ici.
CHARLES LAMM,
192 et 194 ... rue Poydras ... 192 et 194
Offre, au plus bas prix du marché, des Habillements d'automne et d'hiver pour hommes et jeunes garçons. Également, Lingerie de messieurs, Malles et Valises, Chapeaux et Casquettes des derniers genres et à meilleur marché que dans aucun magasin de chapeaux. Il fait le linge sur commande. 5sept—3m VC

RICHARD FROTSCHER,
Marchand de Graines,
Au No 12 de la rue Dumaine.
Assortiment de graines de jardinage pour l'automne et l'hiver. Il l'offre, en quantités au gré des acheteurs, à des prix raisonnables. 3oct—3m

Transfert de Magasin.
A. C. PIERPONT & Co.
Ont transporté leur magasin du No. 18 de la rue Nouvelle Levée, au No. 8 de la rue Tchoupitoulas, No. 8 de la rue Nile Levée, Nos 46, 48 et 50 de la rue de la Commune, Coin Tchoupitoulas, Nile. Levée et Commune. 3oct—1m.

Robes et Confections,
41, RUE BOURBON.
Mme E. TRIBOUT,
Qui depuis dix années était première chez Mme Olympe, se met à la disposition des dames de la ville et de la campagne qui voudront bien l'honorer de leur bon patronage. 23oct 1m, t, t, S.

Articles pour Modistes,
MAISON
F. TUJAGUE,
14 ... RUE DE CHARTRES ... 14
Près Canal (au premier).
Cette maison qui, au dire de sa nombreuse clientèle, se fait distinguer, cette saison, par son BON MARCHÉ et son choix, continue à écouler, aux plus BAS PRIX de GROS, son MAGNIFIQUE ASSORTIMENT de NOUVEAUTÉS d'AUTOMNE et d'HIVER.
On y trouve tous les derniers genres en CHAPEAUX, FLEURS, RUBANS, VELOURS, BLONDES, etc.
Aussi, des CHAPEAUX GARNIS pour le commerce de la campagne. 19 oct—1m

W. W. CARRE & Co,
350 ... RUE DELORD ... 350
Marchands de bois de charpente, pin et cyprès. Fabricants de Châssis, Portes et Jalousies, Berceaux, etc. Bois pour marches, coté selon l'ordre. Cabanes pour travailleurs d'habitations faites par pièces à être montées.
Les ordres devront être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 108 St Charles, Boîte No 40. 8 fév—1an—t12

Magasin de cuirs et articles de cordonniers.
No. 36, DE LA VIEILLE-LEVÉE.
L'ATTENTION du commerce et des acheteurs est appelée sur un grand assortiment de tous les articles qui se rattachent à la manufacture de souliers. J'ai toujours en magasin les meilleurs maroquins, cuirs français et américains, [illegible] et Oak, à semelles, serges anglaises, élastiques, rubans à border, &c.
Les arrangements que j'ai conclus en Europe et aux États-Unis me permettent d'offrir les plus grands avantages au commerce.
Wm. J. SHELDON,
No. 36, de la rue Vieille-Levée entre les rues Bienville et Douane.
11juil—6m

MA[illegible]RY & CO.,
GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans,
Agents de Navire, Agents de Passagers pour la Ligne de Steamers entre le Sud et Hambourg, et Agents d'Immigration.
Complètent maintenant leurs arrangements pour le transport de travailleurs étrangers [illegible]; ils sollicitent des entrevues et des correspondances avec les planteurs [illegible] 4 sept—1anVC

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL, au coin des rues Toulouse et Villeré—Nile-Orléans.
Par suite de la demande toujours croissante de sa BIÈRE [illegible]

J. F. BAILEY,
346 ... Rue du Canal ... 346
VINAIGRE.
Etabli en 1840.
Achat de cidre, vin et bière aigres, Achat de barils vides. juillet—1an—3fps

VENTES A L'ENCAN

PAR E. ROGER & CO

VENTE SPECIALE ET PEREMPTOIRE DE 100 caisses Bottes, Souliers et Brodequins—Pour cause de règlement entre les parties intéressées.
Par E. ROGER & CO., E. Samory, encanteur—SAMEDI 6 novembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée:
150 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment complet qui mérite l'attention des acheteurs.
Cette vente sera positive et sans réserve, attendu que les parties intéressées veulent un prompt règlement.
Conditions—Comptant. 4 nov

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS, LINGE FAIT ET CHAPEAUX.
Par E. ROGER & CO—E. Samory, encanteur.—SAMEDI, 6 novembre, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
200 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général.
— AUSSI —
50 malles bottes et congress cousus pour hommes et garçons.
— ET —
Une facture de linge fait et chapeaux.
Conditions à la vente. 5 nov

PAR JOSEPH HOLZ.
Grande vente de Marchandises Sèches, Articles de Fantaisie, "Notions" et Habillements.
Par JOSEPH HOLZ, Encanteur, No 66 de la rue de la Douane.—Il sera vendu, SAMEDI, 6 du courant, à 10 heures du matin—
1,600 lots de marchandises sèches, articles de fantaisie et habillements.
—Comprenant—
Coton blanc et coton écru; flanelles, blanche, rouge, bleue; casimirs, mérinos anglais, tweeds, satinets, plaids, courtepointes Albambra, toiles d'Irlande, nappes, devants de chemises, mouchoirs ourlés pour dames, mouchoirs de dames et de messieurs, bas Balmoral et chaussons allemands, américains et anglais, serviettes toile françaises, chemises de peau et caleçons blancs et gris, jupes Balmoral, [illegible], corsets, châles de dames et un magnifique assortiment d'articles de fantaisie français, "notions" et habillements.
— Et —
UN PIANO.
Conditions—Comptant. 6 nov

PAR EUGENE TOURNE
Successeur de BERNARD TURPIN.
23 Crates Faïence assortie — sans limite — en débarquement de la barque P. SAGE.
Par EUGENE TOURNE, encanteur — SAMEDI 6 novembre, 1869, à 10 1/2 heures A. M. il sera vendu, au No 95 rue Vieille-Levée:
12 crates faïence assortie, en lots à la convenance des marchands;
— AUSSI —
11 crates faïence assortie, (par crate.)
Conditions—Comptant 4nov

PAR G. DE FERIET.
VENTE A L'ENCAN.
Sans réserve ni limite,
SPÉCIALEMENT POUR LES DAMES.
Par G. DE FERIET, encanteur — Bureau, No 50 de la rue Royale—Il sera vendu MARDI, 9 novembre 1869, et les jours suivants, à 11 heures du matin, au magasin de L. Breton, 30 rue de Chartres, encoignure Douane.
Tout le stock du dit magasin, consistant en manteaux et confections de soie drap et velours; sorties de bal, soieries et étoffes de fantaisie pour robes lingeries, broderies, dentelles, chapeaux, rubans fleurs, éventails, bijouterie dorée et lots, mousselines blanches, tarlatanes unies et fantaisie, parasols et quantité d'autres articles trop longs à énumérer.
Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 6nov—6,7,9

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

COLLEGE ST.-CHARLES, Grand-Coteau Lne.
Le Rev. L. CURIOZ partira de la ville, pour ce Collège, le SAMEDI, 6 novembre prochain, à bord de l'"Annie Wagley" il se chargera des élèves qui lui seront confiés.
Pour plus de renseignements, s'adresser à Rev. L. CURIOZ, au coin des rues Commune et Baronne, ou à M. P. Fourcine, agent du Collège, au No 36 de la rue Natchez. 29 oct—8t

La. STATE SEMINARY.
Cette Institution sera réouverte, à Baton-Rouge, le LUNDI, 1er novembre 1869.
La. STATE SEMINARY, Baton-Rouge, Lne. 22 octobre 1869.
Ordre spécial No 13.
Sur la recommandation de Son Excellence le gouverneur Warmoth, les Directeurs de l'Asile des Sourds et Muets, à Baton-Rouge ont offert ce vaste édifice aux Directeurs du "La. State Seminary" pour les élèves.
Les classes recommenceront donc, à Baton-Rouge, le LUNDI, 1er novembre prochain.
Les élèves sont requis de se présenter à l'institution au jour et au lieu indiqués.
D. F. BOYD, Surintendant.
24 oct—15t

Collège Classique et Commercial, 133 ... RUE QUARTIER ... 133, Entre Remparts et Bourgogne.
Directeurs: Edw. C. HAYDEL—Chs. SLÉTON.
Les pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.
Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 31janv—1an.

Leçons de Musique.
JOS. A. DAWSON, trois fois lauréat au Conservatoire de Bruxelles, récemment arrivé à Nouvelle-Orléans, se chargera de donner des leçons de piano et d'harmonie. On pourra le trouver tous les jours chez lui, au No 274 rue des Remparts, entre Espagne et Poète, ou chez Blackmar, rue du Canal, No. 166, de 1 heure à 2 heures P. M. 16oct—1m

Mlle Octavie Labranche
Annonce respectueusement au public qu'elle ouvrira un PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES, le 4 OCTOBRE, au No 444 de la rue du Camp 6oct—3m

Collège de la Passe-Christian, PASSE-CHRISTIAN, MISS.
Sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne.
L'Ouverture des classes de cette Institution littéraire et scientifique aura lieu le LUNDI, 4 octobre.
Les études régulières seront immédiatement reprises et continueront sans interruption.
Pour les conditions et autres détails, voir les circulaires de l'institution, ou s'adresser, par écrit, au Frère Isaiah, président du collège.
N. B.—Le Frère Isaiah et quelques-uns de ses professeurs seront à la Nile-Orléans, au collège Ste-Marie le VENDREDI, 1er octobre. Ils en partiront, avec leurs élèves, dans la matinée du lendemain, pour la Passe Christian, par le steamer Laura.
Les élèves qui ont l'intention d'entrer au collège sont priés de se tenir prêts ce jour-là, afin qu'il n'y ait pas de retard, le lundi suivant, à l'ouverture des classes. 21sept—

Prospectus du Collège de l'Immaculée Conception, à la Nile-Orléans.
Cette Institution littéraire incorporée par l'État de la Louisiane et autorisée à donner des degrés, est dirigée par les Pères de la Société de Jésus. Les bâtisses sont bien adaptées aux besoins d'un Collège. Une cour complètement séparée de la rue est réservée pour les récréations, de sorte que depuis l'arrivée des élèves à 7 heures et demie du matin jusqu'à leur départ, à 3 heures de l'après-midi, ils sont constamment reclus et surveillés.
Les cours embrassent le grec, le latin, le français, l'anglais, l'allemand, la poésie, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la chimie, la philosophie, la tenue des livres et les branches ordinaires du commerce. Les élèves ne sont admis au collège qu'autant qu'ils sachent lire et écrire.
L'éducation morale et religieuse des élèves est le principal but des professeurs. Les parents recevront d'eux, tous les mois, un bulletin qui leur annonce quels ont été la conduite, les progrès de leurs enfants, leur assiduité aux leçons. L'année scolaire commence le lundi d'octobre et finit vers le 31 juillet.
Conditions—Cours scolaire, d'avance, en monnaie courante des Etats-Unis, 2 mois $20
Cours préparatoire ... 16 00
Les études recommenceront le 4 octobre.
F. GAUTRELET, S. J., Président.
18sept—2m

Institution G. H. GORDON
Cette Institution a été transférée au No 142 de la rue des REMPARTS, entre Toulouse et St Pierre, près la Place Humboldt, ancienne Place Congo.
Les classes de latin et de grec pour les commençants s'ouvriront le 1er octobre 1869.
Il y a des classes de dessin linéaire, de tenue des livres, &c., de 6 à 9 heures DU SOIR. 19 sept—2m

Pensionnat de jeunes Demoiselles
DIRIGÉ PAR Mme V. CARNATZ,
No. 267, rue Prytania, encoignure Première.
Mme KARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 1er septembre. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Institut ou à la Poste, boîte No 1418. 21aout 6m

Aux Cent Mille Paletots
MICHEL LION,
197, 199, 201 ... Rue Vieille-Levée ... 197, 199, 201
(En face du Marché à la Viande, 2ud Dist)
Magasins d'Habillements, Chapeaux, Linge de dessous et Malles, pour hommes, jeunes gens et enfants.
M. MICHEL LION a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient d'agrandir et d'améliorer ses magasins, ce qui le met à même de leur offrir un assortiment complet d'Habillements d'hiver et d'automne, de toutes façons, pour hommes, jeunes gens et enfants, le tout sortant de leurs ateliers et garanti sous le rapport de la qualité de la marchandise, solidité du travail, élégance de la coupe et modicité des prix.
Il invite respectueusement les acheteurs de la ville et de la campagne à visiter son stock avant de se pourvoir ailleurs.
Un coupeur de premier ordre est spécialement chargé de la coupe des vêtements faits sur mesure.
MICHEL LION.
AUX CENT MILLE PALETOTS.
5oct—1m 197, 199 et 201 rue Vieille-Levée.

DRAPS ET CASIMIRS,
Au-dessous du prix coûtant,
TOUT LE STOCK DE DRAPERIE de l'ancienne maison E. GIRARD & COUTEUX,
sera vendu cette saison bien au-dessous du prix d'importation.
J'appelle l'attention de tous les amateurs et acheteurs de Draperie française et les engage à venir voir par eux-mêmes la vérité de mon annonce.
C. COUTEUX,
1er oct—2m Encoignure Chartres et Douane

MOULIN A RIZ SONIAT,
SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES,
A un mille au-dessous de l'Église Rouge.
Ce MOULIN qui a été considérablement agrandi et amélioré, est maintenant égal pour la capacité et la qualité aux plus grands moulins de l'État.
Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul.
Un grand warehouse, bâti sur la Levée, dans lequel [illegible] met le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.
Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRÉ, Bno. Peters et Douane, ou aux MM. SONIAT FRÈRES, soins de J. LONG, Kenner P. O.
A vendre—Un équipage de 8 chaudières à sucre.
1er fév—1an

CUVES —ET— Toute espèce de Travaux de Charpente.
Le soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer toute espèce de bâtisses, d'installer les magasins, etc.
J. H. BREAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Glass Box, 285 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No. 245 de la rue du Canal des Franklin. 13 avril—1an

VENTES A L'ENCAN

PAR G. DE FERIET.

Vente Importante,
A L'ENCHÈRE PUBLIQUE,

De propriétés de très grand prix dans le Premier et le Quatrième District, savoir: Une maison en briques, à trois étages, No 196 de la rue du Canal, entre les rues Dryades et Remparts; le magasin en briques, à quatre étages, No 53 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Natchez; le magasin en briques, à trois étages, No 248 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Calliope et Delord, la résidence en bois, à étage, Nos 279 et 281 de la rue des Magasins, entre les rues Calliope et Poeyfarré; le terrain adjacent; le cottage bas, en bois, No 332 de la rue des Magasins; la rangée de trois résidences à étage, Nos 186, 188 et 190 de la rue Robin, la magnifique résidence de la rue des Magasins, entre les rues Jackson et Joséphine, terrains de prix, pour bâtir, adjacents, etc, etc, etc.

Succession de Mme LUCRETIA WADE. — No 26,833.

Sur la pétition de Mme Clarissa Chubbuck, femme d'Edwin E. Chubbuck, pour un partage.

Par G. DE FERIET, encanteur, Bureau No 50 de la rue Royale,—MARDI, 7 décembre [illegible] à la Bourse d'Encan St-Charles dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre émané de l'honorable Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 14 octobre 1869 [illegible] les propriétés foncières ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir—
[illegible]

Grande propriété de prix, formant l'angle des rues Carondelet et Prieur—avec les améliorations qui se trouvent dessus, les matériaux, &c.

Succession de J. I. Depouilly—No 28,608.

Par G. DE FERIET, encanteur, Bureau No 50 de la rue Royale—SAMEDI, le 6 novembre 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du vendredi, 17 septembre 1869, les propriétés foncières ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir—
DEUX TERRAINS, désignés par les lettres E et C, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre la Promenade Carondelet, et les rues Prieur, St-Pierre et Johnson. Le dit terrain E, ensemble, 126 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur, 79 pieds 5 pouces de face à la Promenade Carondelet, 116 pieds 5 pouces d'une profondeur sur une ligne oblique [illegible] perpendiculaire à la rue Prieur.
Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et comprennent une grande maison en bois finie, ayant 4 chambres, cabinet, galerie devant et galerie derrière; une bâtisse non achevée, face à la rue Prieur. Ensemble, tous les matériaux, tels que portes, châssis et autres, bois, planchers, &c., qui sont sur la place [illegible].
Conditions—Comptant en billets du Trésor des États-Unis.
Les actes de vente, y compris les timbres de Revenu Intérieur des États-Unis, pardevant Nat Dreyfous, notaire public aux frais des acquéreurs, qui devront assumer le paiement des taxes de 1869. 27 oct au 6 nov

Très agréable résidence au Faubourg Tremé, avec un magnifique terrain, situés dans la rue Dumaine, entre les rues Roman et Prieur, et en face desquels passent les chars de la ville.

Par G. DE FERIET, Encanteur, Bureau, No. 50 de la rue Royale—SAMEDI, 13 novembre 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique—
Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, St-Philippe, Roman et Prieur. Le dit terrain a, en pied américain, 32 pieds 8 pouces de face à la rue Dumaine, sur 169 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Prieur, 169 pieds 2 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 2 et 32 pieds 8 pouces sur la ligne du fond.
Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et comprennent une résidence basse, No 231 rue Dumaine, à façade en briques, couverte en ardoises, ayant 4 chambres [illegible].
CONDITIONS—La moitié comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale, privilège de vendeur, et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an. [illegible]
L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des États-Unis, pardevant Octave De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20oct

Très bonne résidence en bois, à étage, au No 36 de la rue d'Espagne, entre les rues Moreau et Victoire.

Succession de Mr. et de Mme M. Vidal—No 32,767.

Par G. DE FERIET, encanteur—Bureau, No 50 de la rue Royale—MARDI, 9 Novembre 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 6 octobre 1869, la propriété foncière ci-après décrite et appartenant à la dite succession, savoir—
UN CERTAIN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé au faubourg Marigny, dans cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Espagne, Moreau, Mandeville et Victoire. Le dit terrain est désigné par le No 12, sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte et ingénieur civil, d'après lequel plan (déposé à l'étude de L. Hermann, notaire, pour référence en date du 23 août, 1843) le dit terrain a 26 pieds de face à la rue Espagne, sur une profondeur de 124 pieds, entre lignes parallèles, en pied américain.
Les bâtisses et améliorations se composent d'une agréable bâtisse en bois, à étage, à balcon, No 36 de la rue Espagne, couverte en ardoises, ayant, au-dessous, un vestibule, un salon, une salle à manger, un cabinet, et une grande dépense; quatre chambres à coucher et deux cabinets en haut [illegible].
CONDITIONS—La moitié comptant; le reste en trois billets d'un montant égal [illegible], garantis par hypothèque, privilège de vendeur et portant huit pour cent d'intérêt l'an. [illegible]
L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des États-Unis, pardevant J. Beudeuragel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
12oct—12,18,30—6,9nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO

Grande Vente d'Habillements d'hommes et de jeunes garçons.
Lingerie de messieurs.
Chapeaux fourrure et laine, et articles divers.
Par VINCENT & CO., G. Vincent, encanteur.—Il sera vendu, SAMEDI, 6 novembre, à 10 heures, aux Nos 82 et 84 de la rue de la Douane—
700 lots habillements de saison, pour hommes et jeunes garçons, dernier genre et toutes les variétés [illegible].
300 lots lingerie de messieurs.
20 caisses chapeaux de différents genres et qualités.
6 nov—

PAR J. MONTGOMERY

La plus grande
Et la plus importante
VENTE DE MEUBLES
Qui ait jamais eu lieu.

TOUT LE CONTENU DU CELEBRE HOTEL ST-LOUIS,
SANS AUCUNE LIMITE OU RÉSERVE,
Pour cause de l'abandon de l'édifice comme Hôtel.

VENTE A L'ENCAN.

Par J. MONTGOMERY [illegible] vendu, MERCREDI, [illegible] novembre [illegible]

Beaux Meubles

[illegible]

Chevaux et Mulets.
Vente importante de beaux Chevaux de selle et de harnais, Mulets, Buggies, Harnais etc. à l'encan.
[illegible]

Transfert de lieu de vente.
MONTGOMERY a transféré son lieu de ventes [illegible] rue Gravier, entre Baronne et Carondelet [illegible] les MARDIS [illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.
Marchandises sèches. [illegible]

PAR JOS. N. ROBERT.
[illegible]

PAR D. F. MURPHY.
Sucre de la Havane!
Sucre de la Havane!
Par D. F. MURPHY [illegible]

PAR S GUINAULT
[illegible]

PAR H. W. PALFREY.
Succession de [illegible] NESBITT—No 33,088
Vente [illegible] de la Compagnie de Chemins de fer de la Nouvelle Orléans [illegible]

PAR J. DEJEAN
CHEVAUX ET MULETS.
Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies et harnais—A l'encan
Par J. DEJEAN Jn, Encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 6 novembre 1869, à 10 heures et demie du matin, aux écuries de [illegible] rue Gravier—
De beaux chevaux de selle et de harnais [illegible].
Beaux buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c.
Conditions comptant, en billets du Trésor des États-Unis. 6oct—

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux—à l'encan.
Par J. DEJEAN Jn, encanteur — Bureau et entrepôt No 9 de la rue Gravier. Il sera vendu LUNDI, 8 novembre, à 11 heures du matin dans la vaste salle d'encan au No 9 de la rue Gravier [illegible] Toute espèce de meubles [illegible]. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des E. U. 1er juillet

PAR C VALETON.
O. VALETON,
ENCANTEUR
No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magazine.
Offre en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI un grand assortiment de marchandises de toutes espèces [illegible] bœuf, porc, graisse, beurre, lard, morue, vins de toutes qualités, fromage [illegible]. 4 sept—1 an

JAMES BUCKNER & CO.,
(S. L. JAMES, C. B. BUCKNER, TOM BYNUM.
FACTEURS DE COTON
ET
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Fabricants de [illegible]
[illegible] No 17 de la rue Gravier [illegible] Nile-Orléans

Margaret Haughery,
Boulangerie mécanique à vapeur de
MARGARET.
Nos. 74, 76 et 78 de la rue de la Nile-Levée
Nile-Orléans.
Les ordres sont promptement exécutés et livrés en ville sans frais de transport. 27 juillet—1 an

Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes
EMPLOYEZ DU
SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL
ET DU
NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ
DE STERN,
LES INCOMPARABLES ENGRAIS.
Noir animal de tous les degrés constamment en magasin.
LOUIS STERN & BROS. Fabricants
Bureau No 16 de la rue de Chartres
17 oct—1an vkc

ALEXANDRE McNEIL vs MICHEL J. HAUCK

Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 745—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, six de décembre 1869, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
Un terrain situé dans le Premier District de cette ville désigné par le numéro Dix-sept de l'îlet numéro Trois, borné par les rues Terpsichore, Dryades, Hercules et Euterpe. Le dit terrain mesure, mesure américaine, trente et un pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Terpsichore, sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Adolph Bruenn, suivant acte au rapport de Michel Heinz, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 14 janvier 1862.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6nov—4,13,21,29—déc 6